

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MAI
2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mai 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 6,6%, provenant de :

1- la baisse des recettes douanières nettes de 10,9%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 45 MDH à fin mai 2020 contre 22 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-4,1%) ;
- TVA à l'importation (-9,1%), compte tenu de remboursements de 4 MDH à fin mai 2020 contre 6 MDH un an auparavant ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-19,5%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 35 MDH à fin mai 2020 contre 8 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-9,9%) et des autres TIC (-6,9%) ;

3- la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 7,5%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 4.023 MDH à fin mai 2020 contre 3.778 MDH un an auparavant :

- l'IS (-4,1%), compte tenu de restitutions qui ont été de 339 MDH à fin mai 2020 contre 108 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. A fin mai 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 1,7% par rapport à son niveau à fin mai 2018, soit -285 MDH (16.936 MDH contre 17.221 MDH) ;
- l'IR (-9,6%), compte tenu de restitutions qui ont été de 40 MDH à fin mai 2020 contre 31 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 37,9% par rapport à leur niveau de fin mai 2019.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 8,3%.

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 2.094 MDH contre 1.928 MDH à fin mai 2019, en hausse de 8,6% ;
- la TVA à l'intérieur (-0,6%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.616 MDH à fin mai 2020 contre 3.587 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH.

A fin mai 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 5.167 MDH contre 5.125 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre (-17,4%), sachant qu'à fin mai 2019, ces recettes avaient enregistré une baisse de 0,8% par rapport à leur niveau à fin mai 2018, soit -65 MDH (7.846 MDH contre 7.911 MDH) ;
- les majorations de retard (-32,6%), compte tenu de recettes brutes de 471 MDH contre 709 MDH et de dégrèvements de 28 MDH à fin mai 2020 contre 52 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 195,8% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (15,7 MMDH contre 2 MMDH), des fonds de concours (1.944 MDH contre 162 MDH), conjuguée à la baisse des recettes de monopoles (1.017 MDH contre 1.795 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (454 MDH contre 1.299 MDH) et de la redevance gazoduc (214 MDH contre 532 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 43% et un taux d'émission sur engagements de 80% contre respectivement 49% et 74% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 7%, en raison de l'augmentation de 15% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 10,8% des dépenses de personnel et de 23,3% des autres dépenses de biens et services, et de la hausse de 7,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 8,4% des charges en intérêts de la dette et de 54,5% des émissions de la compensation.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5.174 MDH contre 5.134 MDH à fin mai 2019.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 10,1%, passant de 29,8 MMDH à fin mai 2019 à 32,8 MMDH à fin mai 2020, en raison de la hausse de 36,6% des dépenses des charges communes et de la baisse de 14% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2,1 MMDH contre un solde négatif de 1,6 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 23 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 22,6 MMDH à fin mai 2019 compte tenu d'un solde positif de 8,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

A fin mai 2020, le compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 » a enregistré des recettes pour 33 MMDH et des dépenses pour 14,9 MMDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mai 2019	LF 2020	Mai 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	96 640	255 573	103 042	40,3%	6,6%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	89 736	235 555	82 618	35,1%	-7,9%
Impôts directs	39 666	106 106	37 145	35,0%	-6,4%
Impôts indirects	38 527	102 241	35 451	34,7%	-8,0%
Droits de douane	3 697	10 555	3 543	33,6%	-4,2%
Droits d'enregistrement et de timbre	7 846	16 653	6 479	38,9%	-17,4%
1.2- Recettes non fiscales :	6 904	20 018	20 424	102,0%	195,8%
Monopole et participations	1 795	12 209	1 017	8,3%	-43,3%
Privatisation	0	3 000	0	0,0%	
Domaine	126	355	121	34,1%	-4,0%
Autres recettes ⁽²⁾	4 983	4 454	19 286	433,0%	287,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	98 266	250 608	105 155	42,0%	7,0%
2.1- Biens et services :	75 635	198 787	86 948	43,7%	15,0%
Personnel	50 366	138 084	55 783	40,4%	10,8%
Autres biens et services ⁽³⁾	25 269	60 703	31 165	51,3%	23,3%
2.2- Intérêts de la dette :	12 080	29 023	11 068	38,1%	-8,4%
Intérieure	11 169	24 292	10 167	41,9%	-9,0%
Extérieure	911	4 731	901	19,0%	-1,1%
2.3- Compensation⁽³⁾	6 751	14 640	3 071	21,0%	-54,5%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	3 800	8 158	4 068	49,9%	7,1%
3- SOLDE ORDINAIRE	-1 626	4 965	-2 113		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	29 777	78 210	32 772	41,9%	10,1%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	8 637	235	11 614		
6- SOLDE DES SEGMA	182	0	279		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-22 584	-73 010	-22 992		
8- VARIATION DES INSTANCES	-3 096	0	-2 114		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-25 680	-73 010	-25 106		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	20 207	56 921	20 732		
Dont :					
Adjudications	8 707		25 752		
Dépôts au Trésor	-2 456		-10 648		
Compte courant à BAM	-1 243		-1 344		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	5 473	16 089	4 374		
Tirages et dons	9 521	32 470	7 828		
Amortissement	-4 048	-16 381	-3 454		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2020.

RECETTES ORDINAIRES

	Mai 2019	LF 2020	Mai 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	89 736	235 555	82 618	35,1%	-7,9%
IMPÔTS DIRECTS	39 666	106 106	37 145	35,0%	-6,4%
<i>Taxe Professionnelle</i>	98	356	39	11,0%	-60,2%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	16 936	53 531	16 485	30,8%	-2,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	19 945	46 280	18 034	39,0%	-9,6%
<i>Taxe d'Habitation</i>	29	35	14	40,0%	-51,7%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	1 928	2 157	2 094	97,1%	8,6%
<i>Majorations de retard</i>	709	3 734	471	12,6%	-33,6%
<i>Autres⁽²⁾</i>	21	13	8	61,5%	-61,9%
DROITS DE DOUANE^(*)	3 697	10 555	3 543	33,6%	-4,2%
IMPÔTS INDIRECTS	38 527	102 241	35 451	34,7%	-8,0%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	11 354	30 120	9 681	32,1%	-14,7%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	4 493	11 277	4 051	35,9%	-9,8%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	6 255	16 917	5 066	29,9%	-19,0%
<i>Autres^(*)</i>	606	1 926	564	29,3%	-6,9%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	27 173	72 121	25 770	35,7%	-5,2%
<i>à l'intérieur</i>	11 993	30 008	11 970	39,9%	-0,2%
<i>à l'importation^(*)</i>	15 180	42 113	13 800	32,8%	-9,1%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	7 846	16 653	6 479	38,9%	-17,4%
RECETTES NON FISCALES	6 904	20 018	20 424	102,0%	195,8%
<i>Domaine</i>	126	355	121	34,1%	-4,0%
<i>Monopoles et participations</i>	1 795	12 209	1 017	8,3%	-43,3%
<i>Privatisation⁽³⁾</i>	0	3 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	162	0	1 944		
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 299	1 000	454	45,4%	-65,1%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	532	875	214	24,5%	-59,8%
<i>Recettes diverses⁽⁴⁾</i>	2 990	2 579	16 674		
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	96 640	255 573	103 042	40,3%	6,6%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(4) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

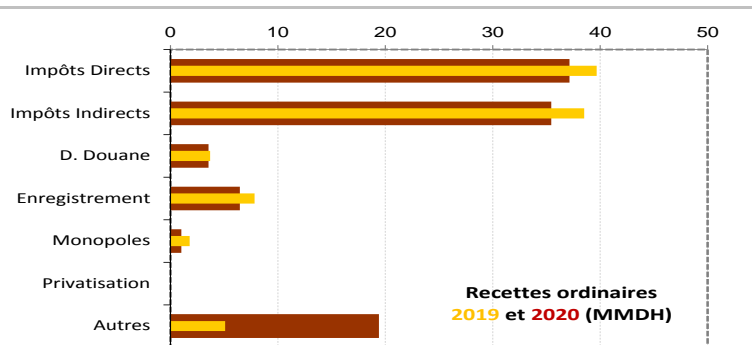
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mai 2020 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 6,6% et des dépenses ordinaires émises de 7% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,1 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 25,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 4,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 20,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 103 MMDH contre 96,6 MMDH à fin mai 2019, en hausse de 6,6%.

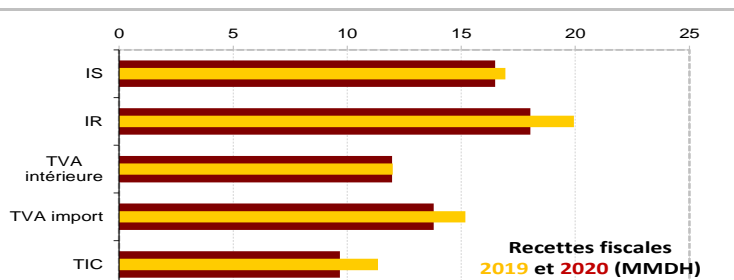
Ceci s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 195,8%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 6,4%, des droits de douane de 4,2%, des impôts indirects de 8% et des droits d'enregistrement et de timbre de 17,4%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 82,6 MMDH contre 89,7 MMDH à fin mai 2019, en diminution de 7,9%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 10,8% et de la fiscalité domestique de 6,6%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 22.366 MDH à fin mai 2020 contre 25.110 MDH un an auparavant, en baisse de 10,9% ou -2.744 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 45 MDH à fin mai 2020 contre 22 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 22.409 MDH à fin mai 2020 contre 25.132 MDH un an auparavant, en baisse de 10,8% ou -2.723 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2019.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin mai 2020 ont atteint 3.539 MDH contre 3.689 MDH un an auparavant, soit une diminution de 4,1% ou -150 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 5 MDH contre 8 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 13.796 MDH à fin mai 2020 contre 15.174 MDH à fin mai 2019, enregistrant ainsi une baisse de 9,1% ou -1.378 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 4 MDH contre 6 MDH un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 19,8% ou -540 MDH et celle sur les autres produits une diminution de 6,8% ou -840 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 5.031 MDH contre 6.247 MDH, en diminution de 19,5% par rapport à leur niveau de fin mai 2019 ou -1.216 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 35 MDH à fin mai 2020 contre 8 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 5.066 MDH contre 6.255 MDH, en baisse de 19% par rapport à leur niveau de fin mai 2019 ou -1.189 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 51,6 MMDH à fin mai 2020 contre 55,7 MMDH à fin mai 2019, en diminution de 7,5% ou -4.156 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.023 MDH à fin mai 2020 contre 3.778 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 55,6 MMDH à fin mai 2020 contre 59,5 MMDH à fin mai 2019, soit une diminution de 6,6% ou -3.911 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 16.146 MDH à fin mai 2020 contre 16.828 MDH un an auparavant, en baisse de 4,1% ou -682 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 339 MDH à fin mai 2020 contre 108 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH⁴. A fin mai 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 1,7% par rapport à son niveau à fin mai 2018, soit -285 MDH (16.936 MDH contre 17.221 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 16.485 MDH à fin mai 2020 contre 16.936 MDH à fin mai 2019, en baisse de 2,7% ou -451 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin mai 2020 ont enregistré une baisse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin mai 2019 (17.994 MDH contre 19.914 MDH), soit -1.920 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 40 MDH à fin mai 2020 contre 31 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 37,9% ou -534 MDH par rapport à leur niveau de 2019 (876 MDH contre 1.410 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 8,3% ou +281 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	2019	2020	Evolution en %
IR total	19 945	18 034	-9,6%
dont IR prélevé par la DDP	3 405	3 686	8,3%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires

A fin mai 2020, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.094 MDH contre 1.928 MDH en augmentation de 8,6% ou +166 MDH.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mai 2020 se sont établies à 8.354 MDH contre 8.406 MDH à fin mai 2019, en diminution de 0,6% ou -52 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.616 MDH à fin mai 2020 contre 3.587 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 11.970 MDH contre 11.993 MDH un an auparavant, soit une baisse de 0,2% ou -23 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.167 MDH à fin mai 2020 contre 5.125 MDH à fin mai 2019, soit +42 MDH. Les remboursements de TVA (5.167 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.617 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.550 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 6.479 MDH à fin mai 2020 contre 7.846 MDH un an auparavant, soit une baisse de 17,4% ou -1.367 MDH, sachant qu'à fin mai 2019, les recettes au titre des droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 0,8% par rapport à leur niveau à fin mai 2018, soit -65 MDH (7.846 MDH contre 7.911 MDH).

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 32,6%, compte tenu de recettes brutes de 471 MDH contre 709 MDH et de dégrèvements de 28 MDH à fin mai 2020 contre 52 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 61 MDH contre 148 MDH, en baisse de 58,8% ou -87 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 20,4 MMDH contre 6,9 MMDH un an auparavant, en hausse de 195,8% ou +13,5 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (15,7 MMDH contre 2 MMDH) et des fonds de concours (1.944 MDH contre 162 MDH), conjuguée à la diminution des recettes en atténuation des dépenses de la dette (454 MDH contre 1.299 MDH), des recettes de monopoles (1.017 MDH contre 1.795 MDH) et de la redevance gazoduc (214 MDH contre 532 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 1.017 MDH à fin mai 2020 contre 1.795 MDH à fin mai 2019, en baisse de 43,3% ou -778 MDH. Ces recettes ont été versées par Bank Al-Maghrib (850 MDH contre 598 MDH) et l'ANRT (125 MDH contre 150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2019	LF 2020	2020	Taux de réalis.
B.A.M	598	765	850	111,1%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	0	3 600	0	0,0%
ANCFCC	750	3 180	0	0,0%
C.D.G	0	100	0	0,0%
Autres	447	3 386	167	4,9%
TOTAL	1 795	12 209	1 017	8,3%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 287%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (15,7 MMDH contre 2 MMDH) et des fonds de concours (1.944 MDH contre 162 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

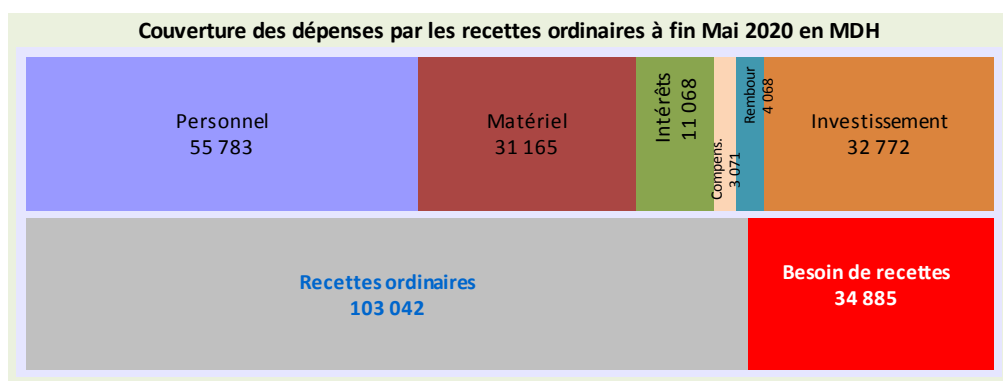
A fin mai 2020, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 81,3% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 22,2 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Mai 2020

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	22 150	▼ 6,1%	22,4%
- à l'importation	13 796	▼ 9,1%	13,9%
- à l'intérieur	8 354	▼ 0,6%	8,4%
2 Impôt sur le revenu	17 994	▼ 9,6%	18,2%
3 Impôt sur les sociétés	16 146	▼ 4,1%	16,3%
4 Droits d'enregistrement	6 479	▼ 17,4%	6,5%
5 TIC prod. énergétiques	5 031	▼ 19,5%	5,1%
6 TIC tabacs manufacturés	4 050	▼ 9,9%	4,1%
7 Droits de douane	3 539	▼ 4,1%	3,6%
8 Contrib. Sociale Solidarité	2 094	▲ 8,6%	2,1%
9 Fonds de concours	1 944	▲ 1100,0%	2,0%
10 Monopoles	1 017	▼ 43,3%	1,0%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mai 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98% contre 98,3% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2020, 54,1% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 30,2% aux dépenses de matériel, 10,7% aux intérêts de la dette et 3% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

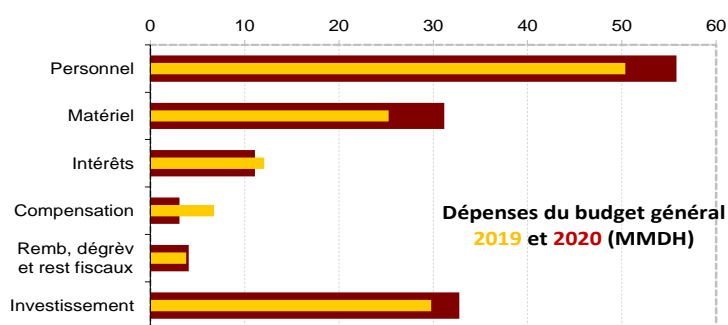
A fin mai 2020, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 271,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 43% contre 49% à fin mai 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 80% contre 74% un an auparavant.

Situation des engagements(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	223 061	101 410	94 087	45%	93%
Investissement	96 068	50 415	32 772	52%	65%
C.S.T	207 815	87 814	60 235	42%	69%
SEGMA	3 758	1 807	437	48%	24%
Dette	96 535	29 987	29 987	31%	100%
TOTAL	627 237	271 434	217 519	43%	80%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 156,8 MMDH à fin mai 2020, en hausse de 2,3% par rapport à leur niveau à fin mai 2019, en raison de l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 10,1% des dépenses d'investissement et de la baisse de 19,8% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Fonctionnement	86 186	221 585	94 087	42%	9,2%
Investissement	29 777	78 210	32 772	42%	10,1%
Dette	37 384	96 535	29 987	31%	-19,8%
TOTAL	153 347	396 330	156 846	40%	2,3%

La baisse des charges de la dette budgétisée de 19,8% s'explique par la diminution de 25,2% des remboursements du principal (18,9 MMDH contre 25,3 MMDH) et de 8,4% des intérêts de la dette (11,1 MMDH contre 12,1 MMDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 94,1 MMDH, dont 55,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 10,8%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 17,6% (24,8 MMDH contre 21,1 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 13,7% (9,5 MMDH contre 11 MMDH) en raison notamment de la baisse des émissions de la compensation de 54,5%.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 7,1% en raison de la hausse des restitutions de l'IS (339 MDH contre 108).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Personnel	50 366	138 084	55 783	40%	10,8%
Matériel	21 066	48 292	24 782	51%	17,6%
Charges communes	10 954	24 651	9 454	38%	-13,7%
dont compensation	6 751	14 640	3 071	21%	-54,5%
Dépenses imprévues		2 400			
Remb, dégr, rest fiscaux	3 800	8 158	4 068	50%	7,1%
TOTAL	86 186	221 585	94 087	42%	9,2%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 7,1% en raison notamment de la hausse de 29 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 231 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et 4,1 MMDH à fin décembre 2019.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mai 2020 se sont établis à 55,8 MMDH contre 50,4 MMDH, en hausse de 10,8% par rapport à leur niveau de fin mai 2019 ou +5,4 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 47,9 MMDH, en hausse de 9,2%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 10,4% et de la baisse des rappels de 29% (923 MDH contre 1.300 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 31,2 MMDH, en hausse de 23,3% ou +5,9 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit des divers établissements et entreprises publics (13,5 MMDH contre 11,5 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (5,6 MMDH contre 1,4 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 11.068 MDH à fin mai 2020 contre 12.080 MDH à fin mai 2019, en diminution de 8,4% ou -1.012 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 9% (10.167 MDH contre 11.169 MDH) et de 1,1% de celles de la dette extérieure (901 MDH contre 911 MDH).

Compensation

A fin mai 2020, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 3.071 MDH contre 6.751 MDH, en baisse de 54,5% ou -3.680 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.068 MDH contre 3.800 MDH, en augmentation de 7,1% ou +268 MDH. Cette hausse s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.023 MDH contre 3.778 MDH) en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (339 MDH contre 108 MDH).

A fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	3 778	7 714	4 023	52,2%	6,5%
Impôt sur les sociétés	108	495	339	68,5%	213,9%
Impôt sur le revenu	31	99	40	40,4%	29,0%
TVA intérieure	3 587	7 000	3 616	51,7%	0,8%
Majorations de retard	52	100	28	28,0%	-46,2%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	22	444	45	10,2%	106,8%
Droits d'importation	8	106	5	4,3%	-42,6%
TIC prod. énergétiques	8	52	35	67,8%	340,4%
TIC tabacs manufacturés	0	0	2		
Autres TIC	0	30	0	0,0%	
TVA à l'importation	6	204	4	2,0%	-33,3%
Autres	0	52	0	0,0%	
TOTAL	3 800	8 158	4 068	49,9%	7,1%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mai 2020 a été négatif de 2,1 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 1,6 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

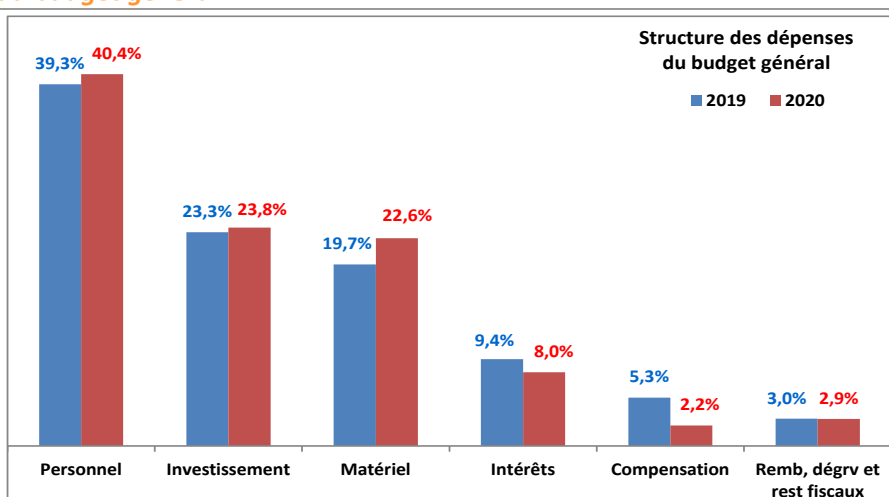
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 32,8 MMDH à fin mai 2020 contre 29,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 10,1% ou +2.995 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des charges communes de 36,6% et à la baisse des dépenses des ministères de 14%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 17,3 MMDH contre 12,1 MMDH à fin mai 2019.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Var%
Investissement total :	29 777	78 210	32 772	42%	10,1%
1- Ministères	15 602	55 010	13 416	24%	-14,0%
2- Charges communes :	14 175	23 200	19 356	83%	36,6%
- Concours divers	12 110	19 158	17 254	90%	42,5%
- Ristournes d'intérêts	6	215	100	47%	1566,7%
- Autres	2 059	3 827	2 002	52%	-2,8%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mai 2019 et fin mai 2020 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse de la part des intérêts de la dette, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2020	
	2019	LF 2020	2020	2019	LF 2020	2020		
Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 71,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte des recettes au titre du CAS Covid-19 pour 33 MMDH et des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 17,3 MMDH contre 12,1 MMDH à fin mai 2019.	C.A.S	29 727	89 286	59 077	25 622	87 354	51 467	7 610
	TVA des Coll.Terr.	11 646	30 909	11 044	12 397	30 909	11 916	-872
	Part régions (IS, IR, ..)	2 576	8 638	2 550	2 386	8 638	2 261	289
	I.N.D.H	1 510	3 100	71	603	3 100	431	-360
	Soutien prix. prd.alim.	75	600	0	0	600	0	0
	F.S. Routier	1 140	2 700	525	1 109	2 700	436	89
	F.D. Agricole	2 649	3 550	2 018	2 432	3 550	2 189	-171
	Emploi domanial	681	1 040	659	262	1 040	9 050	-8 391
	Lutte contre chômage	639	1 500	892	576	1 500	636	256
	Dons des pays du CCG	324	1 800	121	158	0	257	-136
	Appui Cohés. Sociale	502	3 000	443	694	3 000	1 308	-865
	F.S. Habitat	713	2 000	814	242	2 000	304	510
	Gestion Covid-19	0	10 000	32 980	0	10 000	14 885	18 095
	Autres CAS	7 272	20 449	6 960	4 763	20 317	7 794	-834
	C. Dép. Dotation(*)	12 680	10 801	12 769	8 086	10 801	8 729	4 040
	Autres C.S.T	13	168	3	75	1 865	39	-36
	TOTAL	42 420	100 255	71 849	33 783	100 020	60 235	11 614
Les dépenses émises ont été de 60,2 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.581 MDH.	Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux							
Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,6 MMDH.	(*) Comptes de dépenses sur dotation							

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation	
A fin mai 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 716 MDH contre 681 MDH à fin mai 2019, en hausse de 5,1%.	Exploitation :	304	0	287	-5,6%	
	Recettes	619	1 940	676	35%	9,2%
	Dépenses	315	1 940	389	20%	23,5%
Les dépenses émises ont été de 437 MDH contre 499 MDH, en diminution de 12,4%	Equipement :	-122	0	-8	-93,4%	
	Recettes	62	297	40	13%	-35,5%
	Dépenses	184	297	48	16%	-73,9%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mai 2020, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 40,3% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 42% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 41,9%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2020 en MDH

	LF 2020	Mai 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	255 573	103 042	40,3%	152 531
1.1- Recettes fiscales :	235 555	82 618	35,1%	152 937
<i>Impôts directs</i>	106 106	37 145	35,0%	68 961
<i>Impôt sur les sociétés</i>	53 531	16 485	30,8%	37 046
<i>Impôt sur le revenu</i>	46 280	18 034	39,0%	28 246
<i>Impôts indirects</i>	102 241	35 451	34,7%	66 790
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 008	11 970	39,9%	18 038
<i>TVA à l'importation</i>	42 113	13 800	32,8%	28 313
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	30 120	9 681	32,1%	20 439
<i>Droits de douane</i>	10 555	3 543	33,6%	7 012
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	16 653	6 479	38,9%	10 174
1.2- Recettes non fiscales :	20 018	20 424	102,0%	-406
<i>Monopole et participations</i>	12 209	1 017	8,3%	11 192
<i>Domaine</i>	355	121	34,1%	234
<i>Autres recettes</i>	7 454	19 286	258,7%	-11 832
2- DEPENSES ORDINAIRES	250 608	105 155	42,0%	145 453
2.1- Biens et services :	198 787	86 948	43,7%	111 839
<i>Personnel</i>	138 084	55 783	40,4%	82 301
<i>Autres biens et services</i>	60 703	31 165	51,3%	29 538
2.2- Intérêts de la dette :	29 023	11 068	38,1%	17 955
<i>Intérieure</i>	24 292	10 167	41,9%	14 125
<i>Extérieure</i>	4 731	901	19,0%	3 830
2.3- Compensation	14 640	3 071	21,0%	11 569
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	8 158	4 068	49,9%	4 090
3- INVESTISSEMENT	78 210	32 772	41,9%	45 438

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 23 MMDH à fin mai 2020 contre un déficit budgétaire de 22,6 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 5,2 MMDH à fin mai 2020 contre 7,3 MMDH à fin décembre 2019, soit une diminution de 2,1 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 25,1 MMDH contre un besoin de financement de 25,7 MMDH à fin mai 2019 et d'un flux net positif de 4,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 5,5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 20,7 MMDH contre 20,2 MMDH à fin mai 2019.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mai 2020, le financement extérieur a été positif de 4,4 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 3,5 MMDH et les tirages ont été de 7,8 MMDH, dont 4,3 MMDH auprès de la BIRD et 2,7 MMDH auprès du FMA.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 25,8 MMDH contre 8,7 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 10,6 MMDH contre 2,5 MMDH à fin mai 2019 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,3 MMDH contre 1,2 MMDH à fin mai 2019 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de mai et dont le compte du Trésor n'a été crédité que début juin, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 69,8 MMDH à fin mai 2020 contre 80,5 MMDH à fin décembre 2019, en baisse de 10,6 MMDH.

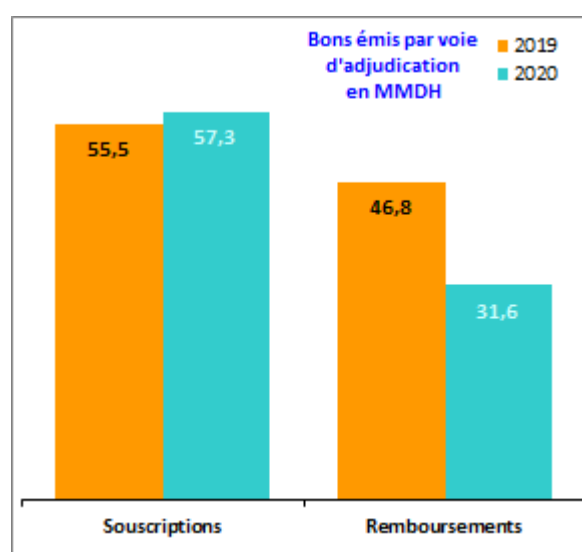
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,4 MMDH contre 2,1 MMDH en début d'exercice.

Dettes intérieure

S'élevant à 589,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 25,8 MMDH, résultant de souscriptions pour 57,3 MMDH et de remboursements pour 31,6 MMDH contre un recours pour un montant net de 8,7 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 55,5 MMDH et de remboursements pour 46,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2019	Souscrip.	Rembour.	2020	Var %
Adjudications	557 161	57 342	31 590	582 913	4,6%
13 semaines	500	1 037,5	700,0	838	
26 semaines	132	582,3	131,6	582	
52 semaines	9 939	9 159,5	6 471,9	12 627	
2 ans	47 669	19 309,8	7 675,1	59 304	
5 ans	145 432	4 429,8	5 609,0	144 253	
10 ans	129 368	1 492,0	6 853,4	124 006	
15 ans	135 322	9 797,5	4 148,9	140 970	
20 ans	66 223	5 871,6	0,0	72 094	
30 ans	22 577	5 662,1	0,0	28 240	
Autres	3 672	9 996	6 772	6 896	87,8%
Total	560 833	67 338	38 362	589 809	5,2%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mai 2020 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 5,7 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines	281,70		
2 ans	718,30	1 097,0	
5 ans		881,1	
10 ans		1 236,6	
15 ans		1 516,4	60,1
20 ans			690,3
30 ans			3 943,3
Total	1 000,0	4 731,1	4 693,7